

AVIS

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage (**pendant 15 jours**) à la maison communale que ;

POST Luxembourg a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines – Division des établissements classés, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen et auprès de l'Administration de l'environnement, du Climat et du Développement durable – Unité permis et subsides – Autorisations d'exploitation, 1 avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette relative à l'exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Hautbellain, Duarrefstrooss (Site Hautbellain-Tango).

Le dossier est enregistré sous le numéro **3/22/0613**.

Troisvierges, le 3 mars 2023
le bourgmestre,
signé Edy MERTENS,

pour le secrétaire,



Transmis à Monsieur le Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines – Services des établissements classés – B.P. 27, L-2010 Luxembourg.

Transmis l'Administration de l'environnement, du Climat et du Développement durable – Unité permis et subsides – Autorisations d'exploitation, 1 avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette

(à enlever le 20 mars 2023)